

## QU'EST-CE QU'UN ÉCOCENTRE ?

Un centre de récupération de matières résiduelles complémentaire aux collectes régulières à domicile, où vous pouvez disposer de certains produits, matières et matériaux. C'est un tout-en-un pour la récupération dans 6 catégories de matières. Ces produits sont récupérés, recyclés, réutilisés, valorisés ou ultimement éliminés.

## QUI A LE DROIT AU SERVICE DE L'ÉCOCENTRE ?

Les citoyens de la Municipalité de Sainte-Praxède peuvent utiliser le service de l'écocentre de la Ville de Disraeli.

## FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOCENTRE

Une preuve de résidence est exigée pour le dépôt des matières (permis de conduire, compte de taxes, etc.)

Un coupon pré-numéroté, que vous devez vous procurer préalablement au bureau de la Municipalité de Sainte-Praxède est aussi exigé.

Seules les matières d'origine résidentielle sont acceptées.

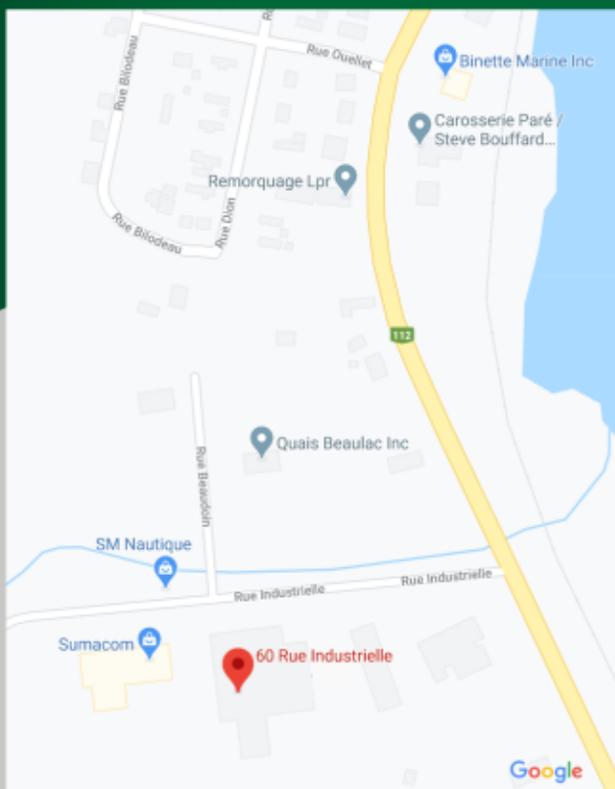
Le volume de matière apportée par visite doit être inférieur à 3 mètres cubes. Les utilisateurs doivent trier et déposer eux-mêmes les matières sur place.

Un préposé est sur place afin d'assurer le bon fonctionnement.

## TARIF

Première visite en 2024 : GRATUITE (avoir en main le coupon préparé par la municipalité).

Visites subséquentes en 2024 : 48 \$ par visite, payable à l'avance à la Municipalité de Sainte-Praxède. (coupon obligatoire)



## ADRESSE DE L'ÉCOCENTRE

60, rue Industrielle

Disraeli (Québec) G0N 1E1

(Derrière l'entreprise Nutech - Parc industriel de Disraeli)

**Pour toute information :**  
**Téléphone : 418 449-2250**

info@ste-praxede.ca

Municipalité de Sainte-Praxède

## HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

SAMEDI de 8 h à 12 h

(Du 27 avril au 26 octobre 2024)

MERCREDI de 16 h à 20 h

(Du 1er mai au 4 septembre 2024)



# Sainte Praxède

ENTENTE

**L'ÉCOCENTRE DE LA VILLE DE DISRAELI**

ACCUEILLE LES CONTRIBUABLES

**de la MUNICIPALITÉ de SAINTE-PRAXÈDE**

## Conditions d'accès à l'écocentre

Les gens doivent apporter leurs équipements (pelles et balais), aucun prêt d'équipement ne sera autorisé.

Les employés de la Ville de Disraeli n'aideront pas au déchargement.

Le respect des consignes, la patience, la bienveillance et la courtoisie sont primordiaux : TOLÉRANCE ZÉRO.

[www.ste-praxede.ca](http://www.ste-praxede.ca)